

Composante :	UFR des Sciences
Adopté par le conseil de composante le :	12-avr-22
Adopté par la CVJU en date du :	14/06/2022

Régime d'inscription :	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input type="checkbox"/> Formation initiale en apprentissage <input checked="" type="checkbox"/> Formation continue <input type="checkbox"/> Formation continue en contrat de professionnalisation
------------------------	--

Dispositions particulières : Voir Modalités de contrôle des connaissances spécifiques de l'UFR des sciences. Les blocs de connaissances et de compétences se compensent entre eux.

Les coefficients de pondération des notes servant à calculer la moyenne de chaque UE de Licence et de Master sont précisées sur les tableaux de chaque formation.

La note de contrôle continu d'une UE provient de la moyenne d'au moins 2 notes.

* Les notes de contrôle continu (CC) et de travaux pratiques (TP) sont réputées définitives et non modifiables en session 2, pour les UE évaluées en examen terminal, contrôle continu et - le cas échéant - TP. En session 2, le calcul de la moyenne de ces UE reprend le mode de calcul de session 1.

** La note de travaux pratiques (TP) est réputée définitive et non modifiable en session 2, pour les UE évaluées en contrôle continu et TP. En session 2, le calcul de la moyenne de ces UE reprend le mode de calcul de session 1.

BCC4 : 4 UE obligatoires (soit 24 ECTS) + 1UE obligatoire à choix (LSBI434 ou LSBI440 du BCC4, ou LSEN409 du BCC5)

BCC5 : 3 UE obligatoires (soit 18 ECTS) + 1UE obligatoire à choix ((LSBI434 ou LSBI440) du BCC4 ou LSEN409 du BCC5)

BCC6 : 4 UE obligatoires (soit 12 ECTS) + UE libre et/ou UE facultative (soumis à un accord préalable de l'équipe pédagogique) ou pas (car en plus des 60 ECTS requis pour valider la L2 SVT)

LSBI416 ou LSBI416* : évaluation du rapport et de l'oral à raison de 1,5 heures par étudiant équivalent TD

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom responsable	cocher si responsable s'extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires					ECTS = coefficient	Modalités de contrôle des connaissances et compétences											
							Présentiel			Total présentiel	Nbre d'heures		Total horaire	1ère session				2nde chance						
							CM	TD	TP					Type de contrôle		Type de contrôle								
							Contrôle continu		Examen terminal		TP		2nd session		Autres									
%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve															
Avec option Biologie : LSBI440 ou LSBI434																								
	A	BCC 4 - Biologie Fondamentale 1	1 ue obligatoire à choix						270		270	30												
LSBI304	S3	Transformations biochimiques et énergie	Biochemical transformations and energy	Obligatoire	C.Cheret				18	18	18	54	0	54	6	30	Ecrit /Oral	40	Ecrit	30	Ecrit / Oral	100*	Ecrit	
LSBI338*	S3	communication & signalisation cellulaire	Cellular Communications and transduction pathways	Obligatoire	K.Abbadi				25	21	8	54	0	54	6	25	Ecrit /Oral	50	Ecrit	25	Ecrit / Oral	100*	Ecrit	
LSBI406	S4	Génétique I : formelle et fondamentale	Genetics I: formal and fundamental	Obligatoire	S. Szuplewski				27	18	9	54	0	54	6	30	Ecrit /Oral	50	Ecrit	20	Ecrit / Oral	100*	Ecrit	
LSBI423	S4	Analyse des génomes	Genome analysis	Obligatoire	F. Lamy				18	12	24	54	0	54	6	50	Ecrit /Oral	50	Ecrit			100*	Ecrit	
LSBI434	S4	Physiologie du cœur et du rein	Cardiovascular and renal phys	Obligatoire à choix	C. Chéret				25	21	8	54	0	54	6	30	Ecrit /Oral	40	Ecrit	30	Ecrit / Oral	100*	Ecrit	
LSBI440	S4	Outils de génétique moléculaire et de biologie cellulaire	Tools for Molecular Genetics and Cell Biology	Obligatoire à choix	J-M.Corsi				18	18	18	54	0	54	6	25	Ecrit /Oral	50	Ecrit	25	Ecrit / Oral	100*	Ecrit	
	S4	BCC 5 - Biodiversité Géoscience Environnement 1									162			162	18									
LSBI312	S3	Biodiversité animale	Animal Biodiversity	Obligatoire	L. Garnéry				21	17	16	54	0	54	6	35	Ecrit /Oral	35	Ecrit	30	Ecrit / Oral	100*	Ecrit	
LSBI413*	S4	Physiologie et diversité végétales	Plant Physiology and Diversity	Obligatoire	M. Reisdorf-Cren				27	9	18	54	0	54	6	65	Ecrit /Oral			35	Ecrit / Oral	100**	Ecrit	
LSGE391	S3	Géologie interne	Inner earth	Obligatoire	E. Pons-Branchu				18	18	18	54	0	54	6	25	Ecrit /Oral	50	Ecrit	25	Ecrit / Oral	100*	Ecrit	
	A	BCC 6 -transverse et linguistique									72			72	12									
LSPPEIS4	S4	Projet Personnel d'études et d'insertion	Personal study and integration project I	Obligatoire	F.Hache-Bisette				0	15	0	15	0	15	2	100	Ecrit /Oral					100	Ecrit	
LSANGS3	S3	Anglais UE2	English UE2	Obligatoire	V.Marson				0	30	0	30	0	30	4	100	Ecrit /Oral					100	Ecrit	
LSEN302	S3	Climat - Enjeux Sciences et Société	Climate - Sciences and Society challenge	Obligatoire	M. SAUNOIS				9	6	12	27	0	27	3	30	Ecrit/ Oral			70	Ecrit/ Oral	100**	Ecrit	
LSCGxxx/ TAPSLSE4	S4	Culture Générale/ Théorie et pratique des activités physiques et sportives (APS)	General culture Theory and practice of physical and sports activities	Obligatoire	S. Lamotte Pierre Nieto/Emmanuel Villaret				0	22,5 18	0	22,5 18	0	22,5 18	3	100	Ecrit/Oral Pratique (65%) et théorique (35%)					100	Ecrit Pratique (65%) et théorique (35%)	
TOTAL														60										
	A	BCC 6- Transverse et linguistique 2 avec UE libre/facultative																						
PARTS1S3/ PARTS1S4	S3 ou S4	Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)	Culture – Artistic practices (Options: theatre, plastic arts, photography, media-radio)	Ue libre	Sylvie DADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art) Nouraddine AGNE (média-radio)				0	0	24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)	24	0	24	3	100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale + devoir maison + QCM	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)		50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média-radio)
UETRENGA/ UETRENGAP	S3 ou S4	Engagement et vie associative	Commitment and community life	Ue libre	F.Misguich				8	0	0	8	6	14	3	70	Rapport d'activité	30	Oral/fiche projet			100	Oral	
LSBI416	S4	Stage volontaire	Voluntary internship	Facultative	C.Prieu				voir dispositions particulières			0	0	6				50/50	rapport / Oral			100	Ecrit /Oral	
LSBI416*	S4	Stage volontaire	Voluntary internship	Facultative	C.Prieu				voir dispositions particulières			0	0	3				50/50	rapport / Oral			100	Ecrit /Oral	

ACCREDITATION 2020 - 2024 MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE Année universitaire 2022 / 2023
2ème année Intitulé de la mention : Sciences de la Vie et de la Terre Intitulé du parcours type (si existant) :



Composante :	UFR des Sciences
Adopté par le conseil de composante le :	12-avr-22
Adopté par la CFVU en date du :	14/06/2022

Régime d'inscription :

Formation initiale

Formation initiale en apprentissage

Formation continue

Formation continue en contrat de professionnalisation

ACCREDITATION 2020 - 2024
 MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
 Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
 Année universitaire 2022 / 2023

2ème année

Intitulé de la mention : Sciences de la Vie et de la Terre

Intitulé du parcours type (si existant) :



Dispositions particulières : Voir Modalités de contrôle des connaissances spécifiques de l'UFR des sciences. Les blocs de connaissances et de compétences se compensent entre eux.

Les coefficients de pondération des notes servant à calculer la moyenne de chaque UE de Licence et de Master sont précisées sur les tableaux de chaque formation.

La note de contrôle continu d'une UE provient de la moyenne d'au moins 2 notes.

* Les notes de contrôle continu (CC) et de travaux pratiques (TP) sont réputées définitives et non modifiables en session 2, pour les UE évaluées en examen terminal, contrôle continu et - le cas échéant - TP. En session 2, le calcul de la moyenne de ces UE reprend le mode de calcul de session 1.

** La note de travaux pratiques (TP) est réputée définitive et non modifiable en session 2, pour les UE évaluées en contrôle continu et TP. En session 2, le calcul de la moyenne de ces UE reprend le mode de calcul de session 1.

BCC4 : 4 UE obligatoires (soit 24 ECTS) + 1UE obligatoire à choix (LSBI434 ou LSBI440 du BCC4, ou LSEN409 du BCC5)

BCC5 : 3 UE obligatoires (soit 18 ECTS) + 1UE obligatoire à choix ((LSBI434 ou LSBI440) du BCC4 ou LSEN409 du BCC5)

BCC6 : 4 UE obligatoires (soit 12 ECTS) + UE libre et/ou UE facultative (soumis à un accord préalable de l'équipe pédagogique) ou pas (car en plus des 60 ECTS requis pour valider la L2 SVT)

LSBI416 ou LSBI416* : évaluation du rapport et de l'oral à raison de 1,5 heures par étudiant équivalent TD

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom responsable	cocher si responsables extérieurs de l'UVSQ	Volumes horaires					ECTS = coefficient	Modalités de contrôle des connaissances et compétences								
							Présentiel				Distanciel		Total horaire	1ère session				2nde chance			
							CM	TD	TP	Total présentiel	Nbre d'heures			Type de contrôle				Type de contrôle			
														Contrôle continu		Examen terminal		TP		2nd session	
						%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve						
Total heures étudiant																					
							504														